

# Le sanglier

*Sus scrofa*

TC : 1,1-1,8 m  
Q : 150-200 mm  
HG : 0,6-1,1 m  
P : 35-170 kg



D. SIRUGUE.

Cet animal puissant et trapu est bien connu des Morvandiaux. Sa peau couleur gris ardoise lui a donné son surnom de « bête noire » comme dans beaucoup d'autre régions françaises. Son museau tronqué est terminé par un boutoir où sont percées les narines. Le sanglier mue à la fin de l'hiver et perd son épaisse toison progressivement du cou à la tête puis sur tout le corps. L'été, son pelage court permet de distinguer les sexes. Le pinceau pénien du mâle, ainsi que les défenses (canines inférieures) d'un mâle adulte sont visibles. La vision est médiocre mais elle est compensée par un odorat et une ouïe très développés.

Capable d'une adaptation à bon nombre de milieux, le sanglier peut coloniser et exploiter tous les types de milieux avec une préférence quand même pour les forêts caducifoliées. Il a besoin d'eau et d'une végétation assez haute lui permettant de se dissimuler.

Les choix alimentaires évoluent au gré des disponibilités. En fait, le sanglier est un véritable opportuniste. Il mange des fruits forestiers (glands, fânes, châtaignes...), des céréales, des racines, des rhizo-

mes, des tubercules et de la nourriture animale (invertébrés, petits mammifères, grenouilles, cadavres). Le développement des individus est fonction de la qualité des milieux. En milieu pauvre, les jeunes sangliers de 1 an pèsent 35 kg, tandis qu'en milieu riche, ils atteignent 50 kg. Le sanglier accumule sous la peau une épaisse couche de graisse (le sain) qui lui sert de réserve énergétique en période de disette.

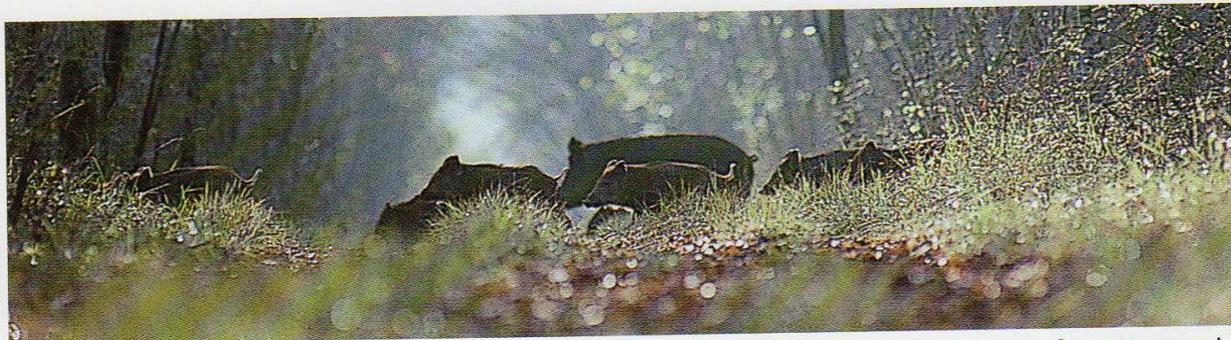
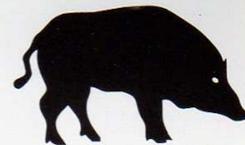
Vivant la nuit par nécessité, le sanglier se « bauge » et se repose à couvert la journée dans des fourrés inextricables. Pour se débarrasser de ses parasites, il se souille régulièrement par des bains de boue. Animal grégaire et social, les sangliers se déplacent par bande de 2 ou 3 laies suitées ou non : « la compagnie » (par contre les vieux mâles sont solitaires). La vie du groupe est dominée par les laies (régime matriarcal) et d'une manière générale, la hiérarchie est maintenue par une laie dominante. C'est de la mi-novembre à la mi-janvier que la reproduction a lieu. Elle entraîne une intense perturbation de la vie sociale. La laie, sur le point de mettre bas, dissout momentanément son groupe familial et s'isole. La gesta-



D. SIRUGUE.

Marcassins.

Morvan : *le san-yer, l'sanler, l'sanguier.*  
 Anglais : *wild boar.* Allemand : *Wildschwein.*  
 Hollandais : *wild zwijn.* Italien : *cinghiale.*



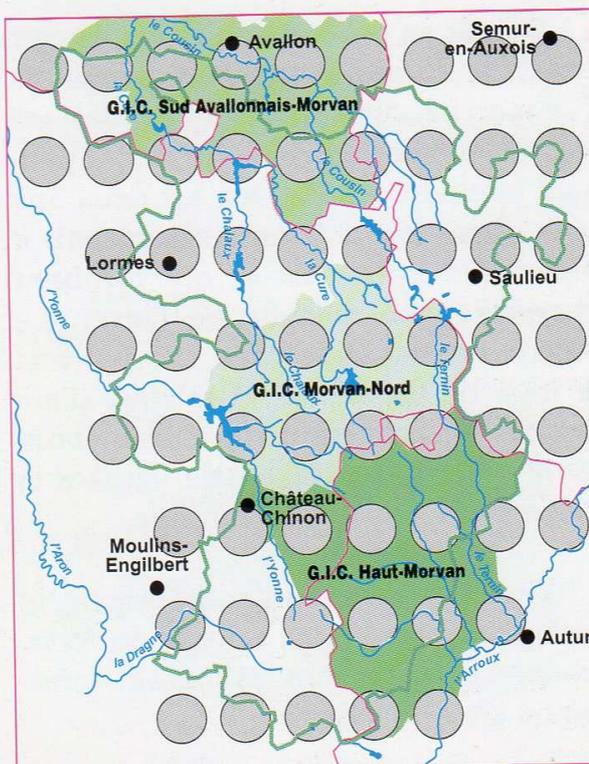
D. SIRUGUE.

*La compagnie.*

tion dure environ 4 mois et la femelle prépare un nid « le chaudron » dans lequel elle y déposera sa progéniture. À la naissance, les marcassins ont une livrée rayée apparente jusqu'à 4 mois environ. Ensuite les jeunes animaux sont appelés « bêtes rousses » 4-5 mois durant avant d'acquérir la couleur des adultes, ce sont les bêtes noires juvéniles. La deuxième année, ce sont des bêtes de compagnie. Le sanglier peut vivre 25 ans en captivité.

Peu exigeant, le sanglier est présent quasiment partout en France avec des populations importantes dans certaines régions comme le Var, l'Aude et l'Est. Pour ce gibier très recherché pour sa viande et son trophée (les canines : les défenses et les grès), les chasseurs ont mis en place une gestion cynégétique de l'espèce en créant sur le territoire du Parc trois « G.I.C. sangliers » (1989 - G.I.C. Haut-Morvan, 1990 - G.I.C. Morvan-Nord et 1992 - G.I.C. Sud Avallonnais-Morvan). Des repeuplements d'animaux, des tirs sélectifs et limités, des agrainages, la mise en place de cultures à gibier et une limitation des jours de chasse ont permis à cette espèce prolifique de se développer. Ses effectifs sont en augmentation très notable. En effet, le tableau de chasse du G.I.C. Haut-Morvan est passé de 12 sangliers tués la saison 1989/90 (date de sa création) à actuellement plus de 200 in-

dividus prélevés au cours des saisons de chasse 1992/93 et 1993/94. Une menace essentielle qui pourrait affecter l'espèce est la pollution génétique. En effet, le croisement entre le cochon domestique et le sanglier étant possible, le « repeuplement » par des « cochongliers » risque de polluer la souche sauvage. Toujours considérées comme « nuisibles » dans toute la Bourgogne du fait de ses dégâts considérables aux cultures, ses populations ne sont pas menacées actuellement.



**Géré, le sanglier est devenu commun en Morvan.**